

# École Supérieure d'Art de Lorraine

## COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCES 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles - SESSIONS MAI 2017

### Conditions d'admission :

Sont concernés les étudiants ayant validé un minimum de 60 crédits européens dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État, en France ou dans un établissement appliquant les règles de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les diplômes obtenus hors union européenne feront l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Les candidats émettent obligatoirement un vœu d'admission, mais les jurys des commissions sont seuls décideurs du niveau d'intégration en cours de cursus qui pourra être proposé aux candidats admissibles, en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni et du résultat de l'entretien avec le jury.

Prérequis pour une demande d'intégration :

- en 2<sup>ème</sup> année : 60 crédits minimum
- en 3<sup>ème</sup> année : 120 crédits minimum
- en 4<sup>ème</sup> année : DNAT ou DNAP ou 180 crédits minimum.
- en 5<sup>ème</sup> année : 240 crédits minimum

Les candidats admis devront obligatoirement fournir une attestation de crédits le jour de l'inscription administrative en septembre 2017.

Les candidats non francophones devront justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française validé par le TCF : test de connaissance de la langue française. Le niveau minimum obligatoire requis est le niveau B2. Il devra être obtenu avant la rentrée de septembre 2016. Le TCF peut être passé à l'étranger dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France, les universités ou encore les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse suivante : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)

### Date limite d'inscription : 15 mars 2017

*Date d'enregistrement du dossier par l'école.*

Entretiens oraux : jeudi 11 ou vendredi 12 mai 2017 (selon ordre de passage)

### Un dossier de travaux personnels devra être présenté lors de l'entretien oral.

Ce dossier peut être constitué avec les moyens suivants : dessin, peinture sur tous types de supports, photographies, vidéo ou montage sonore sur ordinateur portable, console ou smartphone (matériel apporté par le candidat), œuvres numériques (Cd-rom, Dvd-rom, site web...) sur ordinateur portable (apporté par le candidat), volume si le format ne dépasse pas 1m<sup>3</sup>.

### Convocation

**La convocation est envoyée à chaque candidat une semaine au plus tard avant la commission.**

### Résultats

Les résultats seront affichés à l'école et consultables sur le site internet [esalorraine.fr](http://esalorraine.fr) à partir du lundi 15 mai 2017 (fin de journée). Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

Les formalités concernant l'inscription définitive des candidats à l'école seront envoyées courant juillet 2017.

**Bourses d'études et logement :** déposez impérativement votre demande en ligne sur le site internet du Crous Nancy-Metz avant le 31 mai 2017 : [www.crous-nancy-metz.fr](http://www.crous-nancy-metz.fr)

*À noter : les étudiants boursiers seront exonérés de la cotisation à la sécurité sociale étudiante mais ne seront pas exonérés des frais d'inscription à l'école.*

---

## Pièces obligatoires à fournir

(tout dossier incomplet sera rejeté) :

- Formulaire d'inscription dûment rempli ;
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité...);
- Certificat de scolarité pour l'année en cours ;
- Une photo d'identité (une seule) ;
- Copie des diplômes obtenus ;
- Relevés de notes des semestres en études supérieures ;
- Curriculum Vitae.

**Tout document étranger doit être traduit et certifié conforme à l'original avec cachets officiels.**

## Frais d'inscription

- Fournir un chèque de 40 euros à l'ordre de « École supérieure d'art de Lorraine régie de recettes ».

Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement ou de non admission.

Les candidats inscrits pour l'année 2016/2017 à l'ESAL site d'Épinal sont exonérés des frais d'inscription.

---

## + documents obligatoires selon l'année d'intégration demandée

Pour une demande d'admission en année 2 ou 3 :

Lettre de motivation expliquant votre vœu d'intégration (année et option).

Pour une demande d'admission en année 4 :

Note d'intention pouvant être complétée de visuels de sources différentes explicitant l'inscription de votre parcours en mention « Dispositifs multiples » ou « Systèmes graphiques et narratifs » et précisant votre projet de recherches. Des liens vers des blogs ou sites web pourront être précisés.

Pour une demande d'admission en année 5 :

Note d'intention pouvant être complétée de visuels de sources différentes explicitant l'inscription de votre parcours en mention « Dispositifs multiples » ou « Systèmes graphiques et narratifs ». Celle-ci devra renvoyer vers un blog ou un site web, être complétée par un book et la présentation d'un mémoire en cours d'élaboration.

*Organisation des études, diplômes préparés, frais de scolarité...  
toutes les informations sur [esalorraine.fr](http://esalorraine.fr)*

## FICHE D'INSCRIPTION COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCES 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle SITE DE METZ - SESSIONS MAI 2017

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../..... à .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Email (obligatoire) : .....@.....

Les accusés de réception des dossiers seront envoyés exclusivement par mail, merci d'écrire lisiblement.

### Choix obligatoire - Ne cochez qu'une seule case

**Sollicite une admission en cours de cursus à l'École Supérieure d'Art de Lorraine  
site de Metz pour l'année 2017/2018 avec un vœu d'intégration en :**

2<sup>ème</sup> année Art

2<sup>ème</sup> année Communication

3<sup>ème</sup> année Art

3<sup>ème</sup> année Communication

4<sup>ème</sup> année Art  
Dispositifs multiples

4<sup>ème</sup> année Art  
Systèmes graphiques et narratifs

5<sup>ème</sup> année Art  
Dispositifs multiples

5<sup>ème</sup> année Art  
Systèmes graphiques et narratifs

## PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

### Études secondaires

Lycée (nom et adresse) : .....

Baccalauréat obtenu (ou équivalent) : .....

Année d'obtention : .....

### Études supérieures (post bac)

Année universitaire	Nom et adresse de l'établissement	Année d'étude (1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> année...)

Dernier diplôme obtenu : .....

*Joindre impérativement les photocopies des diplômes*

Nombre de crédits ECTS validés : .....

Éventuellement diplôme en cours de préparation :

.....

*Une attestation de crédits devra être demandée à votre établissement en fin d'année universitaire afin de confirmer le nombre de crédits à votre actif à la rentrée 2017.*

**Date et signature (obligatoires) :**

Le .....

Signature :

**À RETOURNER pour le  
MERCREDI 15 MARS 2017 dernier délai à :**

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE  
Inscriptions commissions d'équivalences  
1, rue de la Citadelle - 57000 METZ  
Tél. 03 87 39 61 30 | [scolarite@esalorraine.fr](mailto:scolarite@esalorraine.fr)  
[esalorraine.fr](http://esalorraine.fr)